

GT du 17 février 2023



Montreuil, le 17/02/2023

Avenir des SERVICES des IMPÔTS des PARTICULIERS

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

• : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : f : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) F : @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)

Difficile de ne pas évoquer le rejet massif de la contre-réforme des retraites. Le peuple est dans la rue malgré les petits arrangements avec la réalité du gouvernement...

En matière de petits arrangements avec la réalité, les résultats de l'enquête « Heureux les usagers des Finances Publiques en 2022 » sont également à faire connaître... Bien qu'il soit important de reconnaître la satisfaction des usagers envers les services de la DGFIP, le prix à payer par les agents en relation avec le public n'est jamais évoqué, ni dans la fiche du jour, ni dans les documents « hors sol » des CSAL qui ont, une fois de plus, dégainé avant ce GT... probablement suite à un malentendu sur sa date de tenue... Il est toujours instructif de constater que la qualité de vie au travail des agents concernés figure en dernière page (en précisant surtout que les responsables de service s'assureront du respect des temps de pause) après une litanie de constat de perfectibilité des indicateurs...

Plus spécifiquement sur notre fiche du jour, beaucoup plus succincte malgré l'enjeu de l'avenir des SIP, nous apporterons nos observations point par point mais nous pouvons dès à présent évoquer :

- ➔ Notre demande d'être destinataires des synthèses des GT ayant associé le réseau, afin d'identifier les mesures répondant à des attentes réelles de celles « sorties du chapeau » ;
- ➔ Notre sérieux doute sur l'objectif de recentrer les SIP sur leur cœur de métier en leur confiant des missions au périmètre des EFS, incluant les questions non fiscales du ressort d'autres administrations. A noter d'ailleurs que toutes les directions n'ont pas forcément bien compris que plusieurs activités réalisées par les SIP ont vocation à être prises en charge par d'autres services, en particulier les activités foncières/cadastrales et le recouvrement des amendes ;
- ➔ Notre triste constat sur la mise en place de nouveaux outils pour améliorer la qualité de service rendu aux usagers, exclusivement tournés vers le pilotage et la traçabilité, bien loin de répondre aux besoins des agents mais plutôt au bénéfice des directeurs pour « fliquer » encore plus les agents.

Nous terminerons par affirmer que ce n'est pas en supprimant encore et toujours des emplois dans les SIP (par exemple -51 ETP dans les SIP du 13 et -34 ETP dans ceux du 93) que les conditions de vie au travail des agents s'amélioreront et que les missions seront mieux réalisées... Et ce n'est pas la longue litanie de réformes jetées en introduction de la fiche qui fera illusion : les gains de productivité du PAS, par exemple, ont depuis longtemps été absorbées et le reste a également fait l'objet d'une avance d'hoirie conséquente.

